



# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Strasbourg, le 26 octobre 2021

Schéma Régional Biomasse approuvé : une feuille de route pour le développement raisonné et équilibré de la production d'énergie à partir de biomasse en Grand Est

Le Schéma Régional Biomasse (SRB), élaboré conjointement par l'État et la Région Grand Est, est désormais arrêté par la préfète de Région, après approbation par le Conseil Régional en commission permanente du 10 septembre dernier.

Le schéma régional biomasse a pour objectif de soutenir le développement des énergies renouvelables produites dans la région Grand Est à partir des ressources d'origine végétales ou animales :

- ressources forestières, tels que le bois énergie, les sous produits du sciage ;
- ressources agricoles, tels que les déjections animales ou les résidus de culture;
- biodéchets, tels que les sous produits de l'industrie agroalimentaire, les déchets verts ou les biodéchets, dans une logique d'économie circulaire.

Se doter d'un schéma régional, c'est donc renforcer l'ambition d'être un territoire à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050. C'est aussi accélérer le développement raisonné des énergies renouvelables et réduire ainsi la dépendance aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), génératrices de gaz à effet de serre. C'est enfin garantir un bon équilibre régional entre la production d'énergie et les autres usages de la biomasse (alimentation, fertilisation des sols, matériaux, etc.)

L'élaboration du SRB a été réalisée en étroite association avec toutes les parties prenantes concernées du territoire. Une participation du public a été organisée dans le Grand Est pour recueillir les observations des citoyens. Il est par ailleurs en parfaite harmonie et transversalité avec les stratégies de l'État et du Conseil régional en matière d'agriculture, de bioéconomie, de méthanisation et les principaux programmes régionaux concernés par la gestion des biomasses (le <u>Plan Régional de la Forêt et du Bois</u> (PRFB), le <u>Plan Grand Est Territoires</u> (SRADDET)).

A l'issue de ces travaux, le Schéma Régional Biomasse (SRB) Grand Est répond à trois enjeux :

## 1 – un enjeu de connaissance :

Le SRB établit un diagnostic de l'état des ressources régionales en biomasse, de leurs utilisations actuelles et de leurs évolutions potentielles

#### 2 - un enjeu de planification :

Le SRB fixe des objectifs d'utilisation de la biomasse pour satisfaire les besoins en énergie renouvelable sans nuire aux autres usages et dans de bonnes conditions environnementales. Il prévoit ainsi que la production d'énergie issue de biomasse se développe pour atteindre 40 % de la consommation d'énergie finale en 2050 (contre 11 % aujourd'hui). A cet horizon, cela représentera la mobilisation sur une année de :

- 6 millions de m³ de bois
- 24 millions de tonnes de matières agricoles
- 620 000 tonnes de bio déchets

### 3 - un enjeu d'actions :

Le SRB accompagne et promeut un développement et une mobilisation raisonnée de la biomasse disponible et jusqu'alors inutilisée pour des besoins énergétiques. Il mobilise les acteurs régionaux autour de trois orientations nourries par 32 actions opérationnelles :

- Orientation 1: Approfondir et diffuser les connaissances sur la filière bois

Exemple d'action : améliorer la traçabilité et le contrôle des approvisionnements en bois déchiqueté

- Orientation 2 : Améliorer la mobilisation des biodéchets

Exemple d'action : contrôler et faire appliquer la réglementation relative au tri des déchets

- Orientation 3 : Agir en faveur d'une méthanisation durable

Exemple d'action : structurer et renforcer le suivi dynamique des bonnes pratiques d'épandage

Ces actions seront mises en œuvre par les services de l'Etat et de ses opérateurs (Ademe, etc.), la Région et les acteurs professionnels (Fibois, Chambre régionale d'agriculture, etc.). Elles feront l'objet d'un suivi régulier.

Le schéma régional biomasse est consultable aux adresses suivantes : <a href="http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/biomasse-r269.html">http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/biomasse-r269.html</a>

https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/Region-et-institutions/L-action-de-l-etat/ Environnement-developpement-durable-et-prevention-des-risques/Le-Schema-Regional-Biomasse-Grand-Est-est-approuve

#### **Contacts presse**